

Université de Genève
Faculté des Lettres

HISTOIRE ET ANTHROPOLOGIE DES RELIGIONS

À l'usage des étudiant.e.s



Le cursus d'Histoire et anthropologie des religions propose une approche transdisciplinaire et comparatiste. Il analyse les pratiques et représentations qualifiées de « religieuses » ainsi que les discours portés sur celles-ci, dans une perspective non confessionnelle, historique, anthropologique.

Le programme allie formations méthodologiques et études contextualisées de cas précis pour lesquelles des outils épistémologiques sont fournis. L'étudiant.e acquiert un regard distancié.

Ce parcours, de par ses dimensions historiques et anthropologiques conjointes, amène à une expérimentation comparatiste qui s'allie à une réflexion sur les concepts et méthodes propres à la discipline. La diversité des terrains abordés, qu'ils soient plus ou moins éloignés dans l'espace ou le temps, constitue une des spécificités de cette formation.

I. Informations préliminaires

Ce document réunit différentes informations importantes pour les étudiant.e.s suivant un cursus en Histoire et anthropologie des religions (HR). Il est destiné à vous donner quelques renseignements pratiques sur l'unité d'HR et son fonctionnement (enseignants, collaborateurs, bureaux, bibliothèques...) ainsi que sur la structure du programme des cours pour vous aider à vous y repérer.

Tou.te.s les étudiant.e.s doivent attentivement prendre connaissance du plan d'étude, des exigences spécifiques à chaque enseignement, avant de composer leur horaire et de le soumettre au professeur responsable de l'unité.

a. Programme des cours

Pour composer votre programme de cours pour l'année, vous devez vous référer :

- à la **brochure présentant le programme des cours de l'année** accessible en ligne depuis la page d'accueil de l'unité d'Histoire et anthropologie des religions :

<https://www.unige.ch/lettres/antic/unites/hr/accueil/>

- au programme des cours de la Faculté en ligne :

http://wadme.unige.ch:3149/pls/opprg/w_rech_cours.result_fac?p_langue=1&p_annee=2019&p_struct=3

b. Suivi des actualités

Le site de l'Unité d'Histoire et anthropologie des religions doit être consulté au minimum **une fois par semaine** pour se tenir au courant des actualités ainsi que des informations de dernière minute.

Vous devez aussi impérativement **vous inscrire à la liste de diffusion actu-antique** en suivant le lien suivant pour vous tenir informé.e.s des actualités du département dans son ensemble.

<https://listes.unige.ch/sympa/subscribe/actu-antique>

Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook : <https://www.facebook.com/antiquiteunige/>

II. Coordonnées des enseignant.es et collaborateurs.trices

Professeur ordinaire

Renaud GAGNÉ

Renaud.Gagne@unige.ch

Bureau : Candolle 2, L207 – Tél. : 022/379.73.23

Maître d'enseignement et de recherche

Youri VOLOKHINE

youri.volokhine@unige.ch

Bureau : Candolle 2, L102B – Tél. : 022/379.70.67

Chargé.e.s de cours

Nicolas MEYLAN

nicolas.meylan@unige.ch

Bureau : Candolle 2, L102A – Tél. : 022/379.70.47

Federica TAMAROZZI

Federica.tamarozzi@unige.ch

Bureau : Candolle 2, L207 – Tél. : 022/379.73.23

Francesca PRESCENDI MORRESI

francesca.prescendi@unige.ch

Bureau : Candolle 2, L102A – Tél. : 022/379.70.47

Assistante

Élise COIGNET

elise.coignet@unige.ch

Bureau : Candolle 2, L102A Tél. : 022/379.70.67

Auxiliaire de recherche et d'enseignement

LUDIVINE MONET

Ludivine.Monet@etu.unige.ch

III. Informations administratives :

Unité d'Histoire et anthropologie des religions

Université de Genève

Département des sciences de l'Antiquité

2 rue de Candolle

CH-1211 Genève 4

Secrétariat du département

Carmela Auriti

2 rue De Candolle (Bât. Landolt)

1er étage, bureau L106

Carmela.Auriti@unige.ch

Heures de réception : Lundi et mercredi après-midi (13h30 -16h30)

Mardi, jeudi et vendredi matin (8h30 - 11h30)

tél. (+41 22) 379 70 33

IV. Bibliothèques :

Bibliothèque UNIGE, Jura : Littératures, Langues, Linguistique, Religion

Bibliothèque

Promenade des Bastions 4

CH-1205 Genève

Bibliothèque UNIGE, Battelle : Histoire, Histoire de l'art, Musicologie, Etudes est-asiatiques, Etudes mésopotamiennes, Egyptologie, Archéologie classique

Bâtiment Battelle D

9 route de Drize

CH-1227 Carouge

Bibliothèque du Musée d’Ethnographie

MEG

65 boulevard Carl Vogt

CH-1205 Genève

a. Outils de recherches

Pour tous les domaines, les étudiants sont invités à consulter le catalogue Swisscovery qui offre 3 niveaux de recherche :

- UNIGE
- Genève
- Suisse

Il est possible de commander les ouvrages sur le catalogue swisscovery, en précisant comme lieu de retrait :

« **Uni Bastions – Faculté des Lettres / Jura** » ou « **BGE** ».

Les ouvrages ne figurant pas dans le catalogue swisscovery peuvent être commandés par prêt interne. Une séance de présentation des bibliothèques sera organisée en début d'année, dans le cadre des travaux pratiques (lu 12-14), avec le bibliothécaire des Sciences de l'Antiquité.

b. Horaires des bibliothèques

Les horaires des bibliothèques sont disponibles sous les liens suivants :

UNIGE : <https://www.unige.ch/biblio/fr/infos/horaires/>

BGE : <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/bge/services/informations-generales/horaires-acces/>

MEG : <http://www.ville-ge.ch/meg/bibliotheque.php>

V. Construction du cursus en Histoire et anthropologie des religions

a. Besoin d'aide ?

Pour répondre à vos questions (repérage dans le plan d'études, options disponibles, difficultés administratives...) l'auxiliaire de recherche et d'enseignement, Ludivine Monet, est à votre disposition en ce qui concerne les enseignements genevois : Ludivine.Monet@etu.unige.ch. Pour les problématiques plus complexes, notamment scientifiques, s'adresser à l'assistante Élise Coignet : elise.coignet@unige.ch

Le choix des options pour les modules BA3, BA5, BA7, le cas échéant BA15, ainsi que MA1 et MA2, se fera avec les conseils de l'assistante, Élise Coignet, avant validation par le professeur responsable de l'unité.

Rappel : La participation des nouveaux étudiant.e.s à la séance d'information pour l'inscription en ligne (IEL) pour les cours et les examens est **obligatoire**.

b. Inscription aux enseignements UNIL et validation des crédits

Muni.e d'une attestation d'immatriculation de son université d'origine et de sa carte d'immatriculation l'étudiant.e s'adresse au conseiller aux études, via l'adresse conseil.sciencesdesreligions@unil.ch, pour s'inscrire comme étudiant.e externe.

L'étudiant.e procède à son inscription aux enseignements et examens directement le site internet de l'UNIL (www.unil.ch/inscription), en respectant les délais.

Délai d'inscriptions aux enseignements et examens : les 4 premières semaines à partir du début des cours.

Délai pour inscription tardive : 5^e et 6^e semaines de cours (moyennant une taxe de 200.-).

Suite à la publication des notes, la faculté émet un relevé de notes officiel ou une appréciation (échoué/réussi) à l'attention de l'université d'origine. Ce relevé est transmis **par l'étudiant.e** au service des examens de sa Faculté d'origine. Parallèlement, les facultés peuvent établir des listes d'étudiants avec notes et crédits obtenus qu'elles envoient aux facultés partenaires pour contrôle.

Le système d'obtention des crédits et de validation des cours des modules concernés est par défaut, **le système lausannois**.

Dans le cas où la dotation en crédits ECTS des cours suivis à Lausanne ne correspondrait pas à celle requise dans le cadre des modules genevois (2 x 3 ECTS pour valider un demi-module), un travail complémentaire peut être demandé, d'entente avec le/la professeur.e responsable de l'Unité d'Histoire et anthropologie des religions.

VI. Complément d'informations au plan d'étude

Pour connaître les modalités exactes d'attestation et d'évaluation en vigueur dans les différents champs religieux à choix (modules BA3, BA5, MA1 et MA2), les étudiant.es sont prié.e.s de consulter les plans d'études disponibles en ligne sur le site de l'unité, rubrique "études", et le cas échéant de prendre contact avec les enseignant.e.s concerné.e.s.

Pour les modules à option (BA15, MA4 et MA5), se référer aux directives données par les enseignant.es en début d'année.

La présence aux conférences, ateliers, tables rondes et autres activités scientifiques organisés en marge des divers enseignements est obligatoire.

a. Abréviations :

A = Semestre d'automne

P = Semestre de printemps

AN = Enseignement annuel

BA = Baccalauréat universitaire ;

MA = Maîtrise universitaire

CR = Cours

SE = Séminaire

CS = Cours-séminaire

TP = Travaux pratiques

CO = Conférences

CL = Colloque

b. Liens utiles :

Association des Étudiant.e.s en Histoire des Religions (AEHR)

aehr.geneve@gmail.com

<https://www.facebook.com/aehr.unige>

Asdiwal, Revue genevoise d'anthropologie et d'histoire des religions

<http://www.asdiwal.ch>

<https://fr-fr.facebook.com/Regahr/>

SHR, Société d'histoire des religions de Genève

<http://www.shr-ge.ch>

<https://www.facebook.com/societehistrelgeneve>

VII. Résumé du plan d'études d'histoire et anthropologie des religions

Version détaillée :

- pour le BA :

<https://www.unige.ch/lettres/application/files/7317/1387/6091/HISTREL-BA-12012024-1551.pdf>

- pour le MA 90 :

<https://www.unige.ch/lettres/application/files/4914/7368/9344/HISTREL-MA-11012016-1336.pdf>

- pour le MA 120 :

<https://www.unige.ch/lettres/application/files/8814/6788/5823/istrel-MA120-09032016-1532.pdf>

BACHELOR

BA1 : Introduction à l'étude des religions (12 crédits)

OBLIGATOIRE

Enseignement : Cours 2 heures/an d'introduction à l'histoire des religions

Attestation : travail d'environ 5 pages (10.000 signes)

Évaluation : examen oral d'environ 30 minutes (avec environ 30 minutes de préparation) portant sur le cours

BA2 : Polythéismes antiques (12 crédits)

OBLIGATOIRE

Enseignement : Cours-séminaire 2 heures/an d'introduction aux religions grecques et romaines, cours 1 heure/année d'introduction à la religion de l'Égypte ancienne, travaux pratiques 2 heures/an d'Histoire des religions

Attestation : Les étudiant.e.s **d'Histoire et anthropologie des religions** valident leur attestation dans le cadre du TP *Outils Méthodologiques* (Lu 12-14, An), sous forme de contrôle continu et dans le cadre du cours sur la religion romaine

Les étudiant.e.s qui suivent ce module comme module à **option BA7 ou BA15** ainsi que les étudiant.e.s de **Théologie** présentent un exposé oral ou écrit dans l'un des séminaires, d'entente avec l'enseignant.e concerné.e

Évaluation : examen écrit (6h) : une question sur les religions de l'Égypte ancienne (1/3) de la note et une dissertation sur la religion grecque

BA3a : Champ religieux à choix I (6 crédits)

OPTION

Enseignement : Cours ou séminaires 2 heures/an sur un champ religieux à choix (autre que polythéismes antiques)

Attestation : à obtenir selon les modalités définies par l'enseignant.e

BA3b : Champ religieux à choix I (6 crédits)

Enseignement : Cours ou séminaires 2 heures/an sur un champ religieux à choix (autre que polythéismes antiques BA2 et anthropologie des religions BA4)

Évaluation : à définir d'entente avec l'enseignant.e concerné.e ou selon plan d'étude de la discipline concernée

(NB : un des modules BA3 ou BA7 doit être évalué par un examen oral)

**BA4a : Anthropologie religieuse
niveau introductif (6 crédits)**

OBLIGATOIRE

Enseignement : Cours 2h/semestre, Anthropologie des religions I : Paradigmes, concepts, questions ET cours-séminaire 2h/semestre, Anthropologie des religions II

Attestation : à obtenir selon les modalités définies par l'enseignant

BA4b : Anthropologie religieuse, niveau introductif (6 crédits)

Enseignement : cours-séminaire 2h/année : Anthropologie comparée des polythéismes I et II.

Évaluation : selon les modalités définies en début d'enseignement.

BA5a : Champ religieux approfondi (6 crédits)**OPTION**

Condition d'accès : réussite des modules BA1 et BA2

Condition : le champ religieux approfondi correspond à l'un des champs étudiés en BA2, BA3 ou BA4 et, le cas échéant, différent du champ retenu pour le module BA7

Enseignement : Cours ou séminaires 2 heures/an sur le champ religieux retenu

Attestation : à obtenir selon les modalités définies par l'enseignant.e

BA5b : Champ religieux approfondi (6 crédits)

(Mêmes condition d'accès et condition que BA5a)

Enseignement : Cours ou séminaires 2 heures/an sur le champ religieux retenu

Évaluation : Examen écrit (6h) portant sur un sujet déterminé avec l'enseignant.e concerné.e

BA6 : Méthodologie, exercices de comparaison (12 crédits)**OBLIGATOIRE**

Condition d'accès : selon le champ religieux choisi, réussite préalable des BA1 et BA2

Enseignement : Séminaire 2 heures/année et **enseignements ponctuels**.

Attestation : dans le cadre du séminaire, selon les modalités définies en début d'enseignement.

Évaluation : travail de recherche (env. 15 à 20 pages, i.e. 30-40.000 signes)

BA7a : Champ religieux approfondi II (6 crédits)	OPTION
<u>Condition</u> : le champ religieux approfondi correspond à l'un des champs étudiés en BA2, BA3 ou BA4 et différent du champ retenu pour le module BA5	
<u>Enseignement</u> : Cours ou séminaires 2 heures/an sur un champ religieux	
<u>Attestation</u> : à obtenir selon les modalités définies par l'enseignant	
BA7b : Champ religieux approfondi II (6 crédits)	
<u>Condition</u> : (Mêmes <u>condition d'accès</u> et <u>condition</u> que BA7a)	
<u>Enseignement</u> : Cours ou séminaires 2 heures/an sur le même champ qu'en BA7a	
<u>Évaluation</u> : à définir d'entente avec l'enseignant concerné ou selon plan d'étude de la discipline concernée	
(NB : un des modules BA3 ou BA7 doit être évalué par un examen oral)	

OU

BA7 : Autres options (12 crédits)	OPTION
Langue en rapport avec le champ religieux approfondi/autre enseignement du département des sciences de l'Antiquité/enseignement transversal /l'Antiquité tardive et Moyen-Âge/introduction aux civilisations juives et islamiques/savoirs complémentaires à option À choisir d'entente avec l'enseignant.e responsable de l'histoire des religions	
<u>Enseignement, conditions, évaluations</u> : selon le plan d'étude de la discipline concernée	

OU

BA7 : Stage (12 crédits)	OPTION
Stage d'une durée correspondant à deux mois à plein temps, à choisir d'entente avec l'enseignant.e responsable de l'histoire des religions sur proposition de l'étudiant.e.	
<u>Évaluation</u> : Selon les modalités définies en début de stage (dont une partie rédactionnelle)	

MASTER

Les principes généraux du MA 120 ne diffèrent que sur quelques points de ceux du MA 90. Seul ce dernier est présenté dans le présent document.

MA1 : Champ religieux principal (12 crédits)

OPTION

Condition d'accès : réussite préalable du module BA5/7 ou connaissances jugées équivalentes dans le domaine de spécialisation choisi

Enseignement : Cours ou séminaires 4 heures/année sur le champ religieux retenu

Évaluation : selon le plan d'étude de la discipline concernée ou selon les modalités énoncées en début d'enseignement

(N.B. L'étudiant répartira un examen oral et un examen écrit entre les modules MA1 et MA2)

MA2 : Champ religieux secondaire (12 crédits)

OPTION

Condition d'accès : réussite préalable du module BA5/7 ou connaissances jugées équivalentes dans le domaine de spécialisation choisi

Enseignement : Cours ou séminaires 4 heures/année sur le champ religieux retenu

Évaluation : selon le plan d'étude de la discipline concernée ou selon les modalités énoncées en début d'enseignement

(N.B. L'étudiant.e répartira un examen oral et un examen écrit entre les modules MA1 et MA2)

MA3 : Méthodologie avancée (12 crédits)

OBLIGATOIRE

Enseignement : Séminaires 2 heures/année

Attestation : exposé oral dans le cadre du séminaire

Évaluation : travail de recherche (env. 20 pages, i.e. 40.000 signes)

Mémoire (30 crédits)**OBLIGATOIRE**

Il s'agit d'un travail dirigé (notamment dans le cadre de consultations régulières avec le/la directeur/trice de mémoire), attestant une connaissance directe des sources, et débouchant sur une réflexion personnelle

Le choix du sujet de mémoire doit être validé par le/la professeur.e responsable de l'unité

Le mémoire fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes.

60 à 80 pages (120-160.000 signes)

Choix 1 : champ religieux principal

Choix 2 : méthodologie, épistémologie ou historiographie

MA4-MA5 : Modules à option

Conformément au Règlement d'étude de la Faculté des Lettres, le choix des modules à option est libre. Toutefois, l'étudiant/e qui souhaite approfondir ses connaissances dans sa discipline de mémoire devrait suivre un ou deux modules à option en Histoire et anthropologie des religions, selon les mêmes modalités que pour les modules MA1/MA2, du moment que le contenu des enseignements choisis est différent de ceux déjà validés en MA1/MA2.

Remarques :

Il est fortement conseillé aux étudiant.es d'étudier en parallèle de leur cursus d'Histoire des religions **la langue et la culture** du champ dans lequel ils/elles souhaitent se spécialiser. Tant en BA qu'en MA, les modules à option peuvent permettre d'approfondir les connaissances linguistiques.

Les **dates de reddition** des travaux d'attestation, des évaluations notées et, le cas échéant, des dossiers d'examen, figurent dans un document spécifique sur la page d'accueil de l'unité.

Il incombe à chaque étudiant.e de prendre contact avec le/la enseignant.e responsable de l'enseignement concerné par **l'attestation** lors de la dernière séance du cours ou du séminaire correspondant afin d'obtenir la signature du formulaire ad hoc (à se procurer auprès du service des examens, Aile Jura).

Les rudiments de la **méthodologie relative aux différents types de travaux** dont les étudiants devront acquérir la maîtrise s'acquièrent dans le cadre du cours *Outils Méthodologiques* de 1^{ère} année (Lu. 12-14).

En ce qui concerne **le choix d'un sujet de master**, les étudiant.e.s s'adressent au professeur responsable de l'unité, qui en assurera la direction ou, le cas échéant, désignera un enseignant dont il sera le juré.

À l'usage des étudiants, une sélection **de liens utiles** figure sur le site de l'unité, notamment des exemples de **normes bibliographique**.